

5 COMME UNE

24
JUN 2018



FONTAINE DE VAUCLUSE / SAUMANE DE VAUCLUSE / L'ISLE SUR LA SORGUE / LE THOR / CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE



TOURISME :
UN NOUVEL ÉLAN

Le Festival de la Sorgue

30^e Grand Prix des Personnalités

Les finances 2018

Le service Petite Enfance



02	TOURISME
07	LA SORGUE
08	FESTIVAL
10	ÉVÉNEMENTS
11	RECYCLAGE
12	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
14	FINANCES
16	TRAVAUX
18	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
19	ASSAINISSEMENT
20	PETITE ENFANCE
22	PORTRAIT
23	ARCHIVES
24	EN DIRECT DES COMMUNES

L'ambition de l'excellence



A RICHESSE CULTURELLE ET PATRIMONIALE de la France est incarnée par ses territoires et leur exceptionnelle diversité. C'est l'une des raisons majeures pour lesquelles le Tourisme demeure un secteur prioritaire d'avenir pour notre pays.

Voici quinze ans, la création d'un Office de Tourisme Intercommunal, réunissant les Maisons du Tourisme de L'Isle sur la Sorgue, de Fontaine de Vaucluse et du Thor, témoignait de la prise en compte de cet enjeu stratégique de développement.

L'avance prise voici quelques années, bien que toujours utile, n'est plus suffisante pour répondre à une concurrence croissante entre les destinations.

Le tourisme reste un secteur fragile qui doit, plus que tout autre, s'adapter rapidement et saisir les opportunités nouvelles qui se présentent en se donnant l'organisation et les moyens de l'excellence.

C'est une garantie pour nous de conserver notre position, et au-delà de faire du tourisme un véritable moteur de développement local, équitable et durable.

En 2017, une étude portant sur la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique fournit les éléments d'analyse et de construction d'une nouvelle politique du tourisme débouchant sur la mise en place d'une nouvelle organisation du tourisme reposant sur la création d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC). Cette évolution juridique de notre Office de Tourisme Intercommunal permet la constitution d'un outil unique de développement et de promotion du tourisme.

Dès lors, deux orientations se dessinent :

- la première vise à conserver la position particulière dont jouit aujourd'hui le territoire en matière de tourisme et ainsi rester attractif pour ses clientèles séduites par la richesse et la diversité de l'offre existante en matière de qualité de vie et d'art de vivre, de patrimoine et de la culture associée et du couple nature et eau.

- la seconde consiste à développer le tourisme sur l'ensemble du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, en s'appuyant et en faisant rayonner le plus largement possible les deux sites phares que sont L'Isle sur la Sorgue et Fontaine de Vaucluse. Dans le même temps, il s'agit de valoriser davantage et d'améliorer les potentiels existants sur les trois autres communes, qui présentent chacune des caractéristiques particulières et complémentaires (patrimoine, histoire, œnotourisme...).

L'avenir proche confirmera la justesse de nos choix et l'ambition que nous portons pour notre territoire. Plus que jamais, la Communauté de Communes se trouve être un acteur majeur de croissance pour nos cinq communes, justifiant ainsi la confiance qu'elles lui témoignent en lui donnant toujours plus de compétences.

Avec l'arrivée de l'été, les vacances ne sont plus très loin. Comme chaque année, de nombreuses manifestations, expositions ou animations seront au rendez-vous pour vous offrir de bons moments de découverte et de partage en famille ou entre amis.

Je souhaite à chacun de vous un bel été.



Pierre Gonzalvez
Président
de la Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,
Maire de L'Isle sur la Sorgue,
Vice-Président
du Conseil Départemental de Vaucluse.



SERVICES PUBLICS

350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél. : 04 90 21 43 11 / Fax : 04 90 21 43 13

Ouvert au public du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

ccpsmv@ccpsmv.fr

Déchèteries intercommunales

Ouvertes toute l'année du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h

Fermées les dimanches et jours fériés

Carte d'accès obligatoire

Magazine téléchargeable

Newsletter mensuelle de la CCPSMV sur le site :

www.paysdessorgues.fr

Commission promotion et événementiel :

Jean-François Leclerc (Président)

Hélène Mérigaud / Florence Andrzejewski-Raynaud / Valérie Capron-Canillas

Marie-Laure Courbet Marion Guien / Patricia Philip / Alphonse Cangélosi / Valérie Aubert

Patricia Ayme-Allemand / Monique Etienne / Brigitte Barandon / Émile Cavasino

5 COMME UNE # 24 / JUIN 2018

le magazine de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Directeur de la publication - Pierre Gonzalvez / Responsable de la rédaction : Alain Herrero

Rédaction Service Communication : Nadine Ondel / Services de la Communauté de Communes et des mairies

© crédits photographiques : Abaque / Brun de Vian Tiran / GDO Événements / CCPSMV / Communes / Office de Tourisme Intercommunal

Les Comités des Fêtes / Evelynne Ramiro / Marc Peyret imagineur

Direction artistique et conception graphique : Marc Peyret imagineur - www.imagineur.fr

Imprimé sur papier 100% recyclé par Atelier Off'7 - L'Isle sur la Sorgue

Distribution : LA POSTE et les services municipaux



Création d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial



Le nouvel ÉPIC regroupe désormais L'Office de Tourisme du Pays des Sorgues Monts Vaucluse et le service Tourisme de la CCPSMV.



Il est présidé par Pierre Gonzalvez, dirigé par Xavier Feuillant, et son Comité Directeur regroupe également les quatre autres maires de la Communauté de Communes et des conseillers municipaux qui ont coopté les socio-professionnels représentant au mieux les notions d'engagement et d'excellence dans les différents métiers touchant au tourisme. Le Comité Directeur agit comme un comité de surveillance dans une entreprise : il valide les lignes stratégiques et donne les moyens financiers pour atteindre les objectifs définis.

L'ÉPIC possède désormais son identité propre. S'appuyant sur les analyses récentes de différents cabinets, sur une équipe motivée et compétente, sur des propositions de son nouveau directeur, l'ÉPIC va engager plusieurs chantiers essentiels :

- Réorganiser des services par pôle d'activités, les missions prioritaires étant l'accueil, la communication et l'animation du territoire. Ces pôles d'activités permettront aux personnels d'échanger et de capitaliser sur leurs connaissances et d'assurer une continuité de service (accueil, numérique, taxe de séjour...).
- Renforcer des postes d'accueil pour permettre au back-office de conduire ses actions d'une seule traite et de manière plus opérationnelle.
- Développer la communication au niveau du numérique : site Internet, réseaux sociaux, Apidae et projet smart destination (appui régional).
- Conduire un travail de plateformes de marque : dans les mois prochains, il sera nécessaire de trouver et de communiquer avec un nouveau nom d'Office de Tourisme (et donc une nouvelle marque) plus en rapport avec la réalité cognitive du client/visiteur.

Le travail réalisé dans le cadre de la mission d'attractivité Missa va permettre de gagner beaucoup de temps concernant le développement communication/marketing.

- Créer une unité de commercialisation, qui est un travail conjoint avec les Offices de Tourisme Luberon Cœur de Provence et d'Apt.

- Concrétiser la démarche de qualité et de classement avec l'ambition d'obtenir le label Qualité Tourisme en 2019 et enchaîner sur le classement Tourisme ; un véritable enjeu de reconnaissance de la qualité au sein de notre organisation et de son impact sur nos visiteurs.

Le défi étant d'assurer la continuité du service, tout en accompagnant la mutation de la structure.

Château de Saumane



Une nouvelle saison



Suite à la saison d'ouverture du Château en 2017, le bilan de la fréquentation a permis d'adapter l'offre pour l'été 2018. Afin de répondre au mieux à la demande des visiteurs, le nombre de visites guidées a été augmenté et l'offre tarifaire adaptée.

Durant la visite, chacun pourra également profiter de l'exposition « *Du Château de Saumane à la plume de Sade* ».

Ouverture au public du 3 juin au 13 septembre

Basse saison : du 3 juin au 1^{er} juillet

Visites libres : dimanche de 14 h à 18 h

Visites guidées : dimanche à 14 h 15 et 16 h 15 (durée des visites guidées : 1 heure)

Haute saison : du 2 juillet au 13 septembre

Visites libres : du lundi au jeudi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Le dimanche de 14 h à 18 h

Visites guidées : du lundi au jeudi à 10 h 30, 14 h 15 et 16 h 15

et le dimanche à 14 h 15 et 16 h 15 (durée des visites guidées : 1 heure)

Tarifs

Visites libres : Plein tarif : 5 € / Tarif réduit* : 4 € / Tarif réduit** : 3 €

Visites guidées : Plein tarif : 7,50 € / Tarif réduit* : 6 € / Tarif réduit** : 3 €

GRATUIT le samedi 15 et le dimanche 16 septembre (Journées du Patrimoine)

Gratuité pour les enfants de 0 à 10 ans inclus

* Sur présentation d'un justificatif : contre-valeur promotionnelle distribuée par l'ÉPIC, ticket d'entrée Campredon et Brun de Vian-Tiran, ticket parking Fontaine de Vaucluse et L'Isle sur la Sorgue, groupe dès 10 personnes.

** Sur présentation d'un justificatif : carte handicapé, carte étudiant, carte de presse, carte professionnelle, visiteurs de 11 à 18 ans inclus.



Infos et renseignements

04 90 21 59 08

Office de tourisme intercommunal

04 90 38 04 78

www.oti-delasorgue.fr

Les Offices de Tourisme Intercommunaux font peau neuve !

Parallèlement à la création de l'ÉPIC qui pilotera la stratégie touristique et les offices de tourisme à l'échelle intercommunale, la CCPSMV a engagé deux opérations immobilières qui vont permettre de relocaliser les offices de tourisme du Thor et de L'Isle sur la Sorgue dans de nouveaux bâtiments.

Ces deux nouvelles implantations en plein cœur de ville permettront d'améliorer la qualité de l'accueil pour les touristes venant découvrir notre territoire.

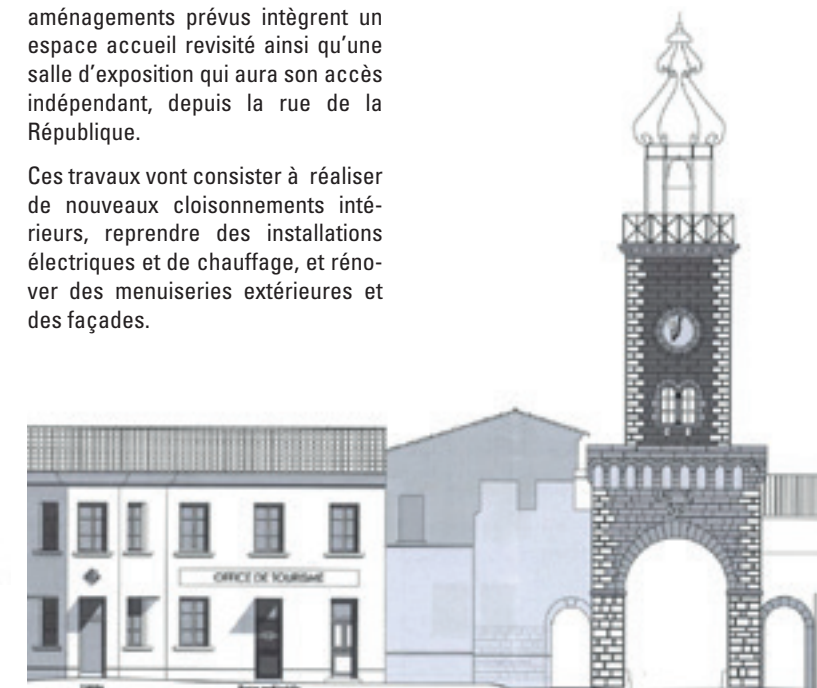
Les travaux de rénovation et d'aménagements nécessaires à ces deux futurs offices de tourisme sont programmés pour le deuxième semestre de cette année.



Au Thor, jouxtant le Beffroi

À proximité de l'emblématique Beffroi de la commune du Thor, le nouvel office va être implanté dans les anciens locaux de la Poste. Avec une visibilité accrue, les aménagements prévus intègrent un espace accueil revisité ainsi qu'une salle d'exposition qui aura son accès indépendant, depuis la rue de la République.

Ces travaux vont consister à réaliser de nouveaux cloisonnements intérieurs, reprendre des installations électriques et de chauffage, et rénover des menuiseries extérieures et des façades.



**VOUS DÉCOUVRIREZ
DES BALADES
INOUBLIABLES...**



À L'Isle sur la Sorgue, entre Tour d'Argent et Collégiale

L'opportunité d'acquérir les locaux de l'ancienne pharmacie du centre-ville a permis à la CCPSMV d'initier un programme de travaux en vue d'y installer l'office de tourisme de L'Isle sur la Sorgue.

Sur une superficie de 200 m², le rez-de-chaussée de cet immeuble existant situé place Ferdinand Buisson, en face de la Tour d'Argent, va faire l'objet de travaux de rénovation importants. Ce nouvel espace accueillera les personnels actuellement localisés dans l'ancien Grenier à Sel et permettra d'améliorer notamment l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite et la visibilité de l'office.



À terme, les deux nouveaux offices de tourisme proposeront également aux usagers un accès à des bornes multimédias qui seront à même de fournir des informations pratiques pour les touristes en dehors des horaires d'ouverture.



Office de Tourisme
Intercommunal
04 90 38 04 78
www.oti-delasorgue.fr

Ouverture du Musée sensoriel « La Filaventure »



La manufacture familiale bicentenaire Brun de Vian-Tiran ouvre un Musée sensoriel le 7 juillet à L'Isle sur la Sorgue, à côté des ateliers qui perpétuent la fabrication d'étoffes à partir des laines venues des cinq continents.



Pierre et Jean-Louis Brun, 7^e et 8^e générations à la tête de cette entreprise familiale fondée en 1808, souhaitent partager leur passion avec un large public, à travers un espace de dialogue innovant de 300 m² et ainsi faire découvrir les dimensions merveilleuses des fibres nobles et le métier de lainier : tout leur savoir-faire exceptionnel et unique en France, de la création à la transformation. Guidé par le « Filambule » et par Edgar le mouton pour les plus jeunes, les visiteurs découvriront les étapes majeures de la création d'une étoffe Brun de Vian-Tiran : aller à la rencontre des animaux qui donnent leur laine sur les cinq continents, toucher, écouter les sonorités des ateliers, actionner de véritables machines textiles, visionner les témoignages des artisans lainiers qui œuvrent à L'Isle sur la Sorgue, assister à la transformation de la laine, de la fibre à l'étoffe...



« La Filaventure » à partir du 7 juillet
Musée sensoriel des fibres nobles Brun de Vian-Tiran
Avenue de la Libération à L'Isle sur la Sorgue
04 90 38 00 81
contact@brundeviantiran.com / www.brundeviantiran.com

S'émerveiller

Sur un vaste parvis, une œuvre monumentale met en scène la nature extrême dont les fibres nobles sont issues : une montagne et des bêtes à laine, bélier, chèvre cachemire, yack, chameau... Et le contenu de la malle d'Émile Brun, l'aïeul de la famille, souvenirs lointains évocateurs de voyages... Un cinéma totalement inédit, à 360°, dont les écrans sont des faisceaux de fils de mohair, nous transporte dans l'imaginaire de la famille Brun, de véritables chercheurs d'étoffes dans le monde entier.

Explorer

La quête incessante des fibres nobles appelle à voyager sur tous les continents : autant de ressources représentées dans un « marché » que le visiteur pourra découvrir : chaque fibre pourra être examinée au microscope. Les quatre grandes familles de bêtes à laines seront présentées : ovins, caprins, camélidés ou d'autres plus rares encore.

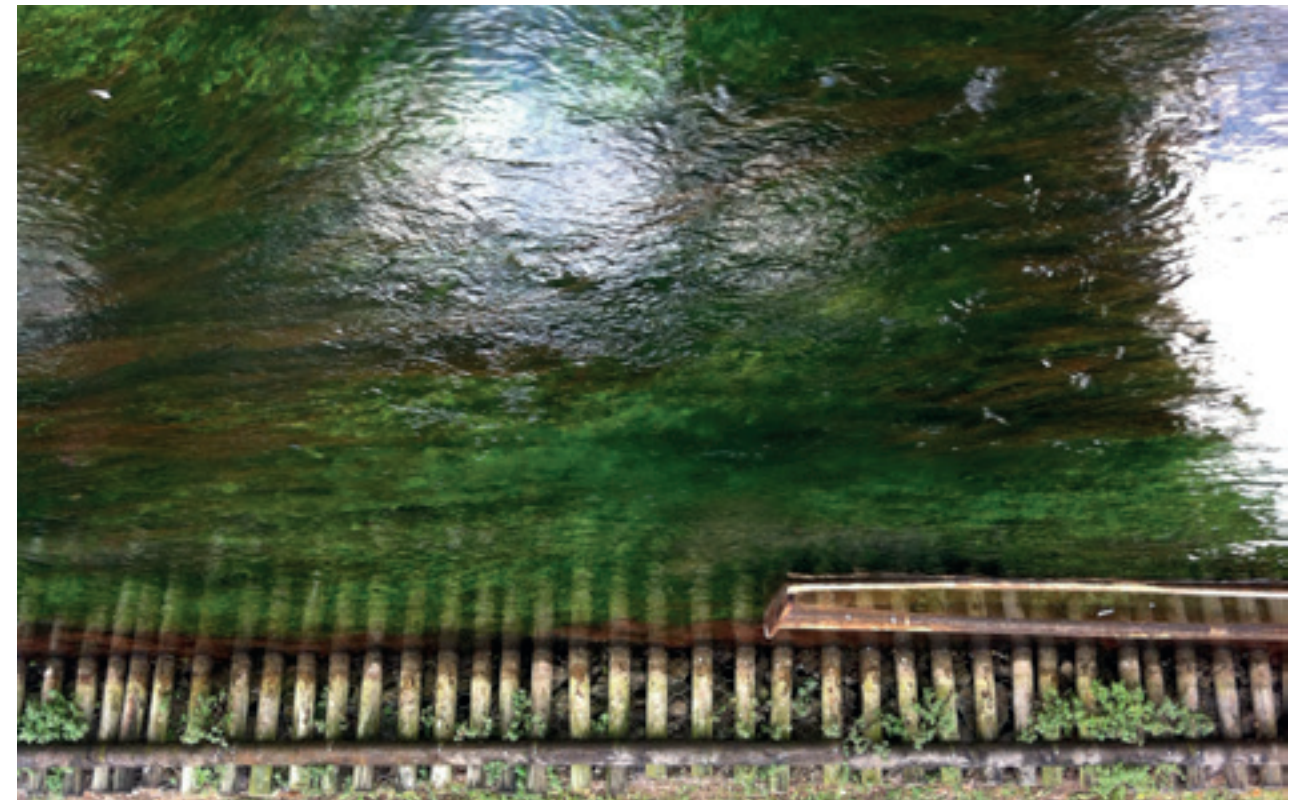
Expérimenter

Le « labyrinthe de la transformation » présente les quinze étapes nécessaires pour voir se transformer une balle de laine en étoffe. À chacune de ces étapes, la matière s'enrichit d'une dimension, se transformant en ligne, en surface, en volume, pour finalement devenir un espace de douce médiation entre soi et le monde.

Ressentir

Dans le showroom, le visiteur découvre l'usage multiple de ces étoffes : couvrir un lit, donner un supplément d'âme à la maison, envelopper la personne... Se révèle ici le partenariat avec la plus haute école française de design industriel : l'ENSCI-Les Ateliers Design Textile.

La Sorgue préservée



Signature de la Charte pour la Sorgue amont

La Sorgue est une rivière particulière qu'il convient de préserver. Sur sa partie amont, elle attire de nombreuses pratiques du tourisme et des loisirs (pêche, navigation, promenade, baignade...). Il est nécessaire de concilier ces usages entre eux et avec la préservation du milieu naturel remarquable et fragile. Les collectivités locales œuvrent dans ce sens depuis plus de 15 ans. Une vingtaine d'acteurs concernés (riverains, associations, collectivités...) s'est réunie le mardi 15 mai à Fontaine de Vaucluse pour renouveler leur engagement ou s'engager moralement, au travers de la signature d'une nouvelle Charte pour la Sorgue amont, basée sur celle signée en 2003 et retravaillée en concertation durant plus d'un an.



Roland Pastor, Président du Comité Local ; Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental de Vaucluse ; Pierre Gonzalvez, Président de la CCPSMV ; Guy Moureau, Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues ; Denis Serre, Conseiller Communautaire

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues fête ses 20 ans !

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues est un établissement public qui travaille pour les communes et intercommunalités de la plaine des Sorgues. Présent depuis 1998, il gère les rivières et milieux naturels associés (ripisylve, zones humides...) du bassin des Sorgues et du Canal de Vaucluse.

Pour fêter les 20 ans de la structure, une soirée de présentation des actions passées et à venir s'est déroulée le 6 février dernier à Vedène en présence de nombreux élus du territoire.



Le Festival de la Sorgue : de la musique dans les nuits de votre été...



Châteauneuf de Gadagne CRAZY STROMPERS SEXTET

Orchestre de Jazz New Orleans, les Crazy Stompers explorent le répertoire des grands du jazz : Armstrong, Bechet, Ellington, Hines avec un mélange des genres entre jazz, blues, créole et swing. L'énergie et la complicité des trois solistes traditionnels du style (Nathalie Renault : trompette, Bertrand Dubourget : trombone, Lauriane Gas : clarinette et saxophone) font vivre les sonorités de la Nouvelle Orléans, musique chaleureuse et spontanée. Leurs trois complices à la rythmique (Seb Venturini : banjo, Nico Penz : sousaphone, Christine Paris : washboard) n'en restent pas au seul accompagnement, ils sont également solistes et improvisateurs, pour un jazz toujours jeune ! Blues, swing, rythmes chaloupés, chansons jazz et créoles, le sextet offre un éventail rare de l'aventure du jazz.

Vendredi 6 Juillet

21 h 30

Jardin de la Treille



L'Isle sur la Sorgue TRIBUTE : FRANCIS CABREL ET CÉLINE DION

1^{ère} partie : « D'une ombre à l'autre »
Porté depuis 1994 par la passion des textes et des mélodies d'un très grand artiste de la chanson française, le groupe « D'une ombre à l'autre » vous transporte, au travers de cette œuvre immense, de 1977 à aujourd'hui. Les arrangements musicaux, empreints de la propre personnalité des musiciens, donnent à ce concert une couleur de leur sensibilité tout en restant fidèles à l'esprit de Francis Cabrel.

2^e partie : « Des mots qui sonnent »
Forte de son expérience avec la scène et sa passion pour cette immense artiste, Carmen vous présente un hommage unique de la plus grande chanteuse du monde. C'est avec sa voix, sa sensibilité, ses choristes et musiciens exceptionnels qu'elle vous interprétera un récit en chansons et en images sur la carrière de Céline Dion.

Vendredi 20 juillet

21 h 30

Parc Gautier



Saumane de Vaucluse CO-WORKERS AND THE SQUID

Aujourd'hui, on est tombé sur de véritables talents, des musiciens avec une de ces patates ! Ils partagent leur énergie positive et entraînante. La couleur rouge leur va à merveille : c'est « le feu qui allume la scène ». Musicalement, esthétiquement et scéniquement : pas grand-chose à redire... c'est « déconcertant » ! Leurs tentacules nous attrapent, il n'y a pas de doute... la touche féminine du groupe dégage une puissance charnelle et dévouée. À partager sans modération...

Vendredi 27 Juillet

21 h 30

École de Saumane



Le Thor JOYFULLY GOSPEL

Créé en 2005, le groupe Joyfully Gospel fait référence dans le grand Sud de la France. Un véritable Gospel urbain, mélangeant en son « cœur », la palette ethnique de la planète, avec aussi bien des africains, des européens, des latins, des antillais. Et c'est de ce brassage multiculturel, sans barrière d'âge, de sexe, de classe sociale et même de religion que le groupe Joyfully Gospel tire cette large gamme musicale qui fait frissonner de plaisir le public.

Vendredi 3 août

21 h 30

Centre-ville



Fontaine de Vaucluse LES VIEILLES CANAILLES BIS

Les Vieilles Canailles Bis est le nom emprunté au trio composé des chanteurs Jacques Dutronc, Eddy Mitchell et Johnny Hallyday. Inspiré du concept les Vieilles Canailles, Johnny Vegas, Eddy Deville et Gabriel Mailly reprendront pour vous, tous les grands tubes de ces trois monuments de la chanson française. Venez passer une chaleureuse soirée à Fontaine de Vaucluse, en appréciant cette belle complicité qui caractérisait si bien ce trio d'amis. Un spectacle unique et interactif. Un véritable concert avec tous les standards de Johnny, Eddy et Jacques mais également avec des duos totalement inédits. Cette année encore, nous proposons aux vauclusiens, visiteurs ou voisins un spectacle fédérateur, qui s'adresse à toutes les générations !

Vendredi 10 août

21 h 30

Place de la Colonne

5 spectacles gratuits

Retrouvez le programme complet
de juillet et août
auprès des Offices de Tourisme
ou sur le site
www.paysdessorgues.fr

Rencontre
avec
Jean-François
LECLERC



Vice-président de la CCPSMV,
Président du Comité
du Festival de la Sorgue

Cette année, c'est la 43^e édition du Festival de la Sorgue. Qu'est-ce qui fait que ce Festival traverse le temps, les années, sans en perdre son identité ?

Au départ, c'était une volonté politique, ça l'est toujours d'ailleurs !

Créé par Jean Garcin en 1975 dans le but d'unifier en été, autour de festivités, les communes se trouvant sur le bassin amont de la Sorgue (Châteauneuf de Gadagne, Le Thor, Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'Isle sur la Sorgue) avec pour critères principaux à respecter : gratuit, populaire et festif. Ce festival a peut-être été la première marche vers la création de la Communauté de Communes actuelle. Il est porté financièrement par la CCPSMV.

Les 5 comités des fêtes travaillent tout au long de l'année pour proposer une programmation riche en émotion et en divertissement. Comment pouvez-vous traduire l'engouement de ces bénévoles qui œuvrent à vos côtés pour donner un aspect populaire et festif à ce Festival ?

Depuis sa création, l'esprit Festival de la Sorgue a toujours été porté par les bénévoles des comités des fêtes unis par un même état d'esprit, un but identique : présenter des festivités de qualité pendant la période estivale.

Voici quelques années, Christian Tallieux alors Président du Festival, de par sa personnalité et sa connaissance des hommes, a permis à ce festival d'aller de l'avant et de grandir.

À présent, grâce à une bonne entente et beaucoup d'investissement, nous conservons toute cette volonté de travailler en commun pour faire perdurer le Festival de la Sorgue pendant de nombreuses années encore.

Un grand merci à tous les bénévoles de tous les comités des fêtes des 5 communes !



30^e Grand Prix des Personnalités

Pour la deuxième année consécutive, le Grand Prix des Personnalités dont le parrain d'honneur est Renaud aura lieu à L'Isle sur la Sorgue. Cette manifestation, créée depuis 1989 par Gilbert Duffaux (GDO Événements), rassemblera 400 personnalités du monde de la presse, du sport, du spectacle et du monde économique. Ce Grand Prix, parrainé cette année par Jean-Jacques Bourdin, aura lieu au Parc Gautier, mis à disposition par la municipalité, avec un accès gratuit pour le public. Ce trophée de pétanque est composé d'un Grand Prix des Entreprises, d'un Grand Prix Féminin, ainsi qu'un Grand Prix des Partenaires et des Personnalités. Depuis 1989, de nombreuses personnalités ont assisté à ce Grand Prix, tels que : Patrick Bruel, Charles Aznavour, Patrick Bosso, Jean-Pierre Castaldi, Ingrid Chauvin, Cécile De Menibus, Charlotte De Turckheim, Alice Dona, Marc Jolivet, Patrice Laffont, Avy Marciano, Nelson Monfort, Patrick Préjean, Philippe Risoli, Tex, Patrick Timsit, Corinne Touzet et bien d'autres encore ...

Rendez-vous pour une journée amicale et festive à l'occasion d'une manifestation nationale qui conforte de nouveau la notoriété de L'Isle sur la Sorgue.

Samedi 30 juin
L'Isle sur la Sorgue - Parc Gautier
Accès libre de 10 h à 18 h



105^e Foire internationale Antiques Art & You



Cette édition de la foire de L'Isle sur la Sorgue promet de déployer ses idées les plus créatives pour proposer aux habitants et aux visiteurs une foire des plus festives, novatrice et fidèle à sa réputation d'événement international. S'y retrouveront les trésors de plusieurs centaines de marchands de la brocante, de l'antiquité, du design, du vintage mais aussi de l'art contemporain.

Du 11 au 15 août
www.antiquesartandyou.com

Tri du papier et des emballages, sensibilisation des enfants

Visite du SIDOMRA sur le tri des emballages

La CCPSMV a proposé pendant l'année scolaire des animations de sensibilisation au tri des déchets aux classes de CM2 des écoles du territoire. À ce titre, 9 classes ont participé à cette animation. Une demi-journée de sensibilisation a été effectuée en classe, sur les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne par l'association France Nature Environnement et pour les écoles de L'Isle sur la Sorgue par l'association CPIE-CME. Par la suite, les élèves ont été amenés en bus jusqu'au centre de tri de Vedène au SIMODRA pour en découvrir le fonctionnement.



Animation sur le tri du papier

Courant avril, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a organisé, en partenariat avec l'association « Centre Méditerranéen de l'Environnement », une semaine d'animation autour du tri et du recyclage du papier à destination des scolaires. Ainsi, 15 classes ont participé à cette activité, sur les communes du Thor et de L'Isle sur la Sorgue. L'exposition « Léo folio » a permis aux élèves de se mettre dans la peau de détectives privés et de mener une enquête pour résoudre l'énigme du recyclage des papiers. Les enfants ont également été invités à cette occasion à participer à trois ateliers : photos à remettre dans l'ordre sur le cycle du recyclage du papier, découverte des matières premières, fabrication de papier.



Que deviennent vos emballages ?

Une fois collectés, vos emballages recyclables sont transportés vers un centre de tri. Les déchets d'emballages sont alors stockés puis déposés sur la chaîne de tri. Le tri s'effectue à la fois de manière mécanique et aussi par des personnes en fonction du type de déchets à trier. Une fois chaque matière séparée, une presse réalise des balles par type de matériaux qui sont ensuite acheminées vers les sites de recyclage. Ainsi, une nouvelle vie commence pour ces matériaux.

Respect !



Tous les mois, une fraction des emballages ménagers recyclables (contenus des bacs et sacs jaunes) est caractérisée sur le centre de tri où ils sont déposés. Il s'agit d'une étape clé dans la connaissance du gisement et de la composition des déchets ménagers. Lors de ces contrôles, de nombreuses erreurs de tri sont régulièrement identifiées.

En respectant les consignes de tri, vous participerez à l'amélioration de votre cadre de vie.

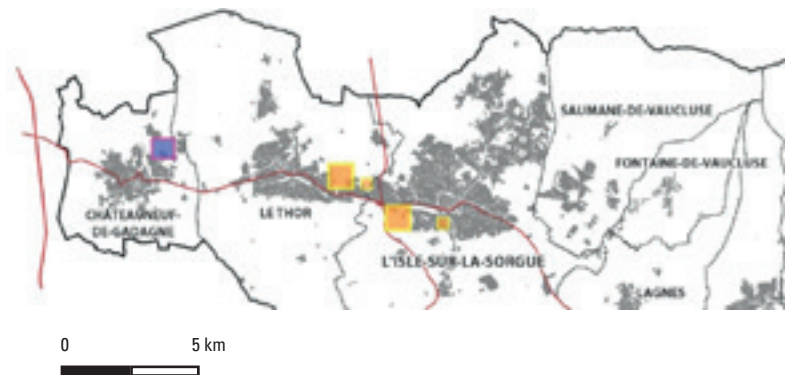
Plus d'infos :
www.paysdessorgues.fr

Nouveaux pôles d'activités économiques

Route de Caumont à L'Isle sur la Sorgue

Par délibération en date du 5 avril 2018, le conseil communautaire a décidé de créer un nouveau pôle d'activités économiques, route de Caumont à L'Isle sur la Sorgue. Ce projet s'inscrit dans les orientations du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) du Bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, L'Isle sur la Sorgue.

Les différentes procédures administratives de création du pôle d'activités Saint-Joseph du Thor ont abouti. La commercialisation des terrains est engagée.



Compte-tenu des délais relativement importants pour mener les procédures administratives de création de zones d'activités, il a été décidé de mettre en œuvre le nouveau pôle d'activités prévu au SCOT et identifié au PLU de L'Isle sur la Sorgue au lieu-dit la Barthalière, dans le prolongement de la zone d'activités Les Théologiens, route de Caumont.

Une étude de définition des principes d'aménagement de ce nouveau pôle d'activités a été lancée et les acquisitions de terrain ont débuté.

Localisation des secteurs de développement dédiés aux activités économiques, suite à l'arrêt du SCOT

Fonction économique structurante

- Capacité foncière entre 10 et 25 ha
- Capacité foncière inférieure à 6 ha

Fonction économique de proximité

- Capacité foncière entre 5 et 10 ha

État initial

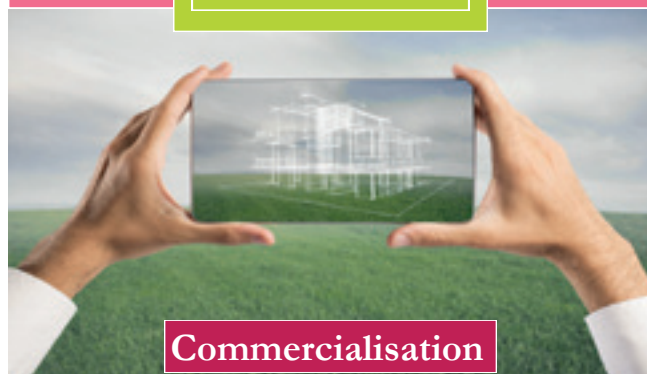
- Routes principales
- Limites communales

Saint-Joseph au Thor : début des travaux et commercialisation

www.za-stjoseph.com

Un projet d'entreprise ?

Parc d'activités
St Joseph
Le Thor



Commercialisation

Communauté de Communes 06 71 05 85 55

SPL Territoire 84 07 86 08 71 74

Les différentes procédures administratives sont achevées. Les travaux de viabilisation ont démarré en juin.

Un courrier a été adressé aux riverains de ce site et notamment à ceux du Domaine des Vergers pour les informer du démarrage des travaux.

Les entreprises retenues, suite à la procédure d'appel d'offres menée par la SPL Territoire 84, concessionnaire du projet, sont toutes originaires du département de Vaucluse à l'exception de celle du lot « plantations » qui est du Gard.

La commercialisation des lots industriels, artisanaux ou tertiaires a également démarré. Un site internet dédié a été créé à cet effet, il est consultable à l'adresse ci-dessous.

Un panneau publicitaire donnant les coordonnées des services chargés de la commercialisation des terrains a été implanté à proximité du futur pôle d'activités et un tract présentant le projet a été adressé aux différentes structures chargées du développement économique sur le territoire.



www.za-stjoseph.com

Réunion d'entreprises



À l'initiative de la Communauté de Communes, un petit-déjeuner d'entreprises a été organisé en avril dans les locaux de l'entreprise Ecollect, récemment relocalisée, allée du Sirocco, zone de la Cigalière au Thor.

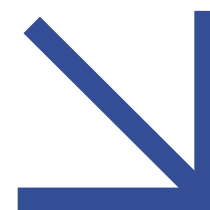
L'entreprise Ecollect est spécialisée dans la fabrication et le montage de dispositifs enterrés de collecte de déchets.

Jean-Marie Alamelle, Président Directeur Général d'Ecollect et son équipe ont accueilli Pierre Gonzalvez, Président de la Communauté de Communes, les élus et une soixantaine de chefs d'entreprises qui avaient répondu à l'invitation.

Lors de cette manifestation :

- le service Collecte de la CCPSMV a présenté la « redevance spéciale » qui sera mise en place de façon opérationnelle début 2019,
- Anne-Laure Stretti-Bouscarle d'Initiative Terres de Vaucluse a présenté les possibilités d'interventions financières de sa structure, sous forme de prêts d'honneur,
- Isabelle Collin d'Entreprendre Rhône Durance a présenté les dispositifs d'interventions financières de sa structure.

Cette manifestation a également permis des rencontres entre les élus et les entreprises du territoire ainsi que de nombreux échanges entre les entreprises.



www.ecollect.fr

www.initiativeterresdevaucluse.fr

www.reseau-entreprendre.org/rhone-durance



Forum recrutement & évolution professionnelle

Le 24 mai, la salle des fêtes de L'Isle sur la Sorgue a accueilli de 9 h à 13 h le Forum recrutement et évolution professionnelle, organisé par la CCPSMV. Cette manifestation, préparée en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise Sud Vaucluse, la Mission Locale du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, l'association Entrepreneurs des Sorgues, Pôle Emploi et la commune de L'Isle sur la Sorgue et avec le soutien de l'État, le Conseil Régional PACA et le Département de Vaucluse, a permis à plus de 300 personnes en recherche d'emploi de rencontrer 56 recruteurs et 8 organismes de formation et professionnels de l'emploi en face à face, sous forme de « job dating ». Les stands qui représentaient les secteurs d'activités suivants : l'hôtellerie-restauration, le BTP, les services à la personne, l'agroalimentaire, l'agriculture, l'intérim, l'armée, le commerce, proposaient environ 600 offres d'emploi à pourvoir. Un bilan permettra de connaître le nombre de postes pourvus suite à ce forum.

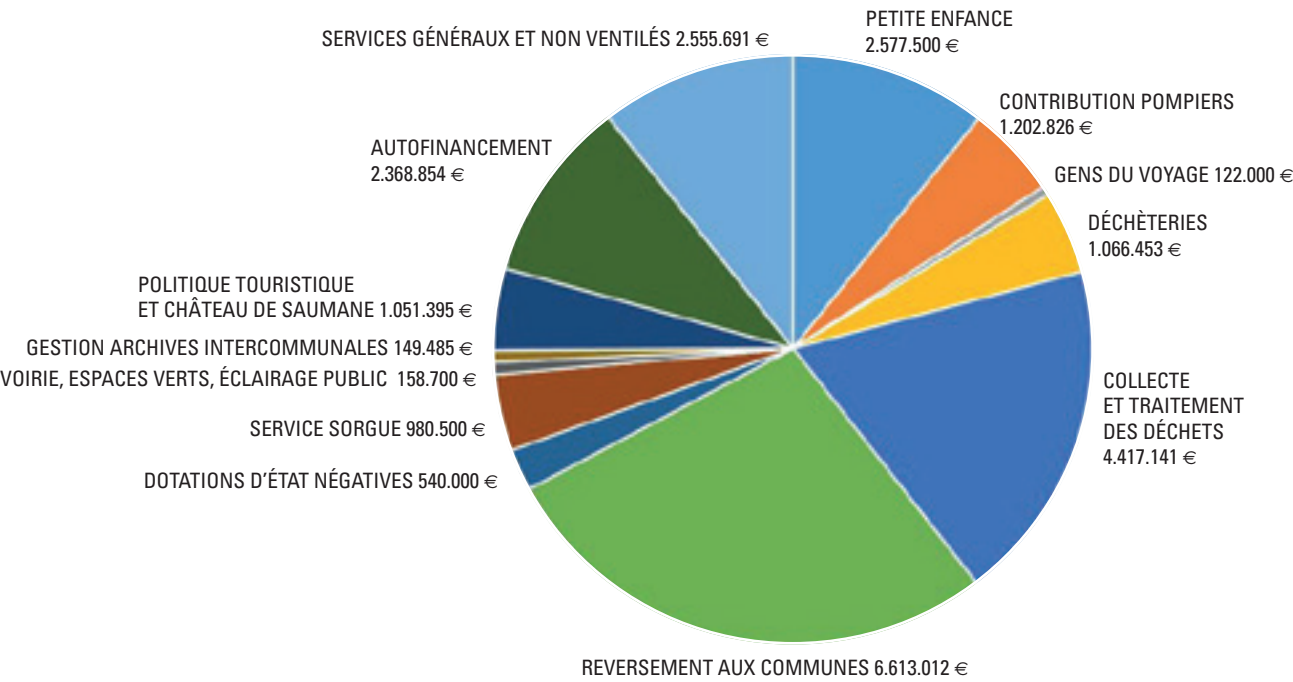
Les finances 2018

Les conseillers communautaires ont adopté le jeudi 5 avril 2018 les cinq budgets primitifs (le principal et les 4 annexes). Le changement majeur dans les prévisions du budget principal repose sur la prise en compte de la nouvelle compétence, qu’est la Petite Enfance depuis le 1^{er} janvier 2018.

En synthèse, le budget principal s’équilibre à 23,6 millions d’euros en fonctionnement et un budget d’investissement à 6,8 millions. Les deux budgets assainissement s’équilibrent à 2,3 millions d’euros en fonctionnement et un investissement à hauteur de 2,4 millions. Le Président, Pierre Gonzalvez, et son premier Vice-président délégué aux finances, Pierre Molland ont présenté ces budgets aux élus communautaires. Les équilibres nécessaires au bon fonctionnement de l’intercommunalité sont maintenus. Ils permettent d’autofinancer les investissements nécessaires et de remplir le rôle de solidarité vers les communes.

Fonctionnement : de nouveaux services à la population

Le graphique ci-dessous montre les principales dépenses de fonctionnement par compétence. Pour la nouvelle compétence Petite Enfance, ce sont presque 2,6 millions d’euros qui sont consacrés en faveur de cette politique d’accueil des jeunes enfants. Nos compétences historiques ne sont pas oubliées avec une contribution de plus de 1,2 million d’euros pour les pompiers de Vaucluse, presque 5,5 millions d’euros pour la compétence de gestion des déchets, et plus d’1 million d’euros pour la politique touristique. Le cadre de vie de notre territoire représente plus d’1,1 million d’euros consacrés à la gestion de la Sorgue et des voiries intercommunales. L’État fait peser de plus en plus de contraintes sur les collectivités locales et nous y consacrons désormais plus de 500 000 €. Ce sont des prélèvements effectués sur notre intercommunalité, soit au profit de l’État lui-même dans le cadre d’une dotation devenue négative, soit au bénéfice de collectivités dites « plus pauvres ».



Les taux d'impositions 2018

Maintien des taux pour la taxe d’habitation, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises :

- Taxe d’Habitation : 8,30 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 1,93 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 32,70 %

Les taux de Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères sont actualisés en fonction du coût du service sur certaines communes :

- Châteauneuf de Gadagne : 12,10 %
- L’Isle sur la Sorgue : 12,10 %
- Saumane de Vaucluse : 8,69 %
- Le Thor : 12,10 %
- Fontaine de Vaucluse : 8,20 %

Investissement : les travaux nécessaires pour valoriser notre territoire

Au titre du développement économique, la poursuite de la politique de réserve foncière se poursuit avec presque 1,4 millions d’euros consacrés aux acquisitions de parcelles pour du développement économique ou agricole. Sur les espaces publics gérés par l’intercommunalité, l’investissement est porté à presque 700 000 €, dont 300 000 € pour la reprise de la route de la gare à Châteauneuf de Gadagne, 100 000 € pour de la voirie dans le pôle d’activités de la Cigalière au Thor et 55 000 € pour la restauration du patrimoine sur la Sorgue. Pour la gestion des déchets, plus d’1 million d’euros est consacré aux investissements nécessaires à cette compétence. Presque 300 000 € sont destinés aux acquisitions des colonnes, bacs, conteneurs enterrés, mais c’est la modernisation de la déchèterie de L’Isle sur la Sorgue qui nécessite le plus de budget à hauteur de plus de 650 000 €, un projet qui s’établira sur plusieurs années.

En termes de politique touristique et de gestion de nos bâtiments, 550 000 € sont consacrés à la modernisation des maisons du tourisme de L’Isle sur la Sorgue et du Thor. La Communauté de Communes soutient également l’investissement des cinq communes en affectant un budget de 830 000 €, mais aussi le déploiement de la fibre optique sur le territoire en aidant le département de Vaucluse à hauteur de 60 000 € (le premier des 3 versements). Sur les budgets assainissement, différents travaux d’amélioration des réseaux et des stations d’épuration sont prévus avec plus de 800 000 €.

Retrouvez les différents documents réglementaires : www.paysdessorgues.fr/budget-ccpsmv

CCPSMV	MOYENNE NATIONALE
Dépenses réelles de fonctionnement/population	
630,62	272
Produit des impositions directes/population	
310,90	275
Recettes réelles de fonctionnement/population	
659,91	332
Dépenses d'équipement brut/population	
180,21	80
Encours de dette/population	
139,26	176
Dotation Globale de Fonctionnement/population	
63,25	65
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	
27,76%	37,20%
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital recettes réelles de fonctionnement	
98,01%	87,10%
Dépenses d'équipement brut recettes réelles de fonctionnement	
27,31%	
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	
21,10%	53%

Travaux, réhabilitations et aménagements



Réfection des berges sur le chemin des Hors

Le chemin des Hors, au Nord du centre-ville de L'Isle sur la Sorgue est un passage apprécié des promeneurs. Au fil des ans, les berges commençaient à montrer des signes d'affouillement. L'équipe Sorgue de la CCPSMV est intervenue pour remettre en état l'ensemble du linéaire, du parking de l'Escargot jusqu'au bassin.



Réhabilitation de la route de la gare à Châteauneuf de Gadagne

La route de la gare fait partie des voiries gérées par la CCPSMV. Aujourd'hui, cette route ne correspond plus aux nouvelles attentes des usagers. D'importants travaux ont débuté au printemps sur un linéaire de 300 mètres. Ces travaux vont permettre de créer un cheminement sécurisé pour les modes de déplacement doux. De part et d'autre de la voie, des végétaux sont en cours de plantation pour agrémenter le site. La bande de roulement sera entièrement reprise ainsi que le système d'éclairage public, qui sera remplacé par les LEDS, un appareillage plus performant et plus économique.



Rond-point du pôle de la Petite Marine

L'été dernier, la CCPSMV a installé une ancienne roue à aubes sur le rond-point de la Petite Marine. Les services ont aménagé les abords de cet ouvrage afin de symboliser en entrée de ville, l'importance de notre patrimoine hydraulique.

Plantations

En janvier, la CCPSMV a confié un chantier de plantations aux élèves de la section Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels du Lycée Agricole La Ricarde. Sous le contrôle de l'équipe Sorgue, les élèves ont procédé à la plantation de 12 arbres et 35 arbustes sur la petite île à l'entrée Est de la ville. Le choix des végétaux a été étudié par les lycéens. Les arbres qui ont été choisis pour leur pouvoir de maintien de berges sont des frênes, des aulnes et des érables. Au niveau des arbustes, des essences à fleurs ou à baies ont été privilégiées pour favoriser la faune locale (arbusiers, cornouiller, viorne tin...).



Pôles d'activités Sécurisation zone de la Cigalière

Dans le cadre de la sécurisation des zones d'activités, le service voirie de la CCPSMV a fait réaliser des travaux de reprise des trottoirs de l'Allée du Sirocco dans la zone de la Cigalière. Ces derniers ne correspondaient pas aux nouvelles normes pour les personnes en situation de handicap. Les trottoirs ont donc été élargis et des passages « bateau » ont été créés afin de permettre d'y accéder facilement.



Nouveaux lampadaires solaires

Dans le cadre de sa politique environnementale, le service Espace public communautaire vient d'installer quatre candélabres solaires dans la zone d'activités de la Cigalière. Ces derniers permettent d'éclairer la voie sans impacter sur la facture énergétique de la collectivité. Ces appareillages, entièrement autonomes et équipés de LEDS, permettent de gérer l'intensité lumineuse en fonction de l'heure de la nuit.



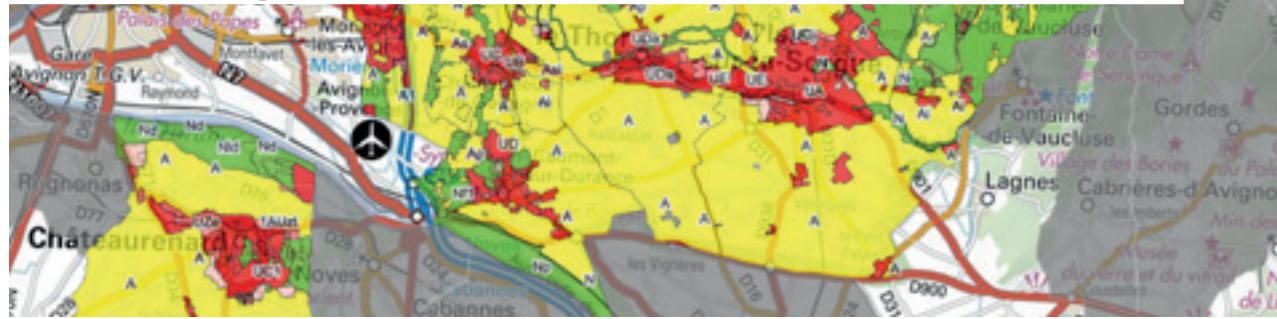
Réfection de l'enrobé

Suite aux intempéries et aux nombreux passages de véhicules légers et lourds, des trous dans la chaussée se sont formés, entraînant des risques pour les usagers circulant dans la zone de la Barthalière.

La CCPSMV a effectué la remise en état de 520 m² de voirie dans ce pôle d'activités, en février, avec l'application de 80 tonnes d'enrobé.



GPU : géoportail de l'urbanisme



Les collectivités locales sont en charge de l'élaboration et de la révision des Documents d'Urbanisme (DU). Ces documents publics, plans, schémas, programmes ou cartes ont pour objectif de cadrer l'aménagement et l'urbanisme à l'échelle d'un territoire.

Les communes sont principalement concernées par les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), document qui s'est substitué au Plan d'Occupation des Sols (POS) afin de définir plus simplement la destination générale des sols à travers la présentation à l'échelle de la commune de son projet en matière d'aménagement, d'espaces publics, de paysage et d'environnement.

Modernisation du PLU

La Loi Alur ayant organisé la fin des POS pour les communes n'ayant pas entrepris de procédure d'adoption de PLU, ces derniers se sont éteints le 26 mars 2017.

Aujourd'hui, quatre des cinq communes de la Communauté de Communes ont élaboré ou révisé leur PLU avant cette date : L'Isle sur la Sorgue le 28 février 2017, Châteauneuf de Gadagne le 6 mars 2017, Le Thor le 16 mars 2017 et Saumane de Vaucluse le 23 mars 2017.

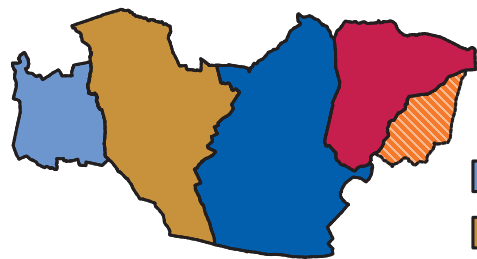
La commune de Fontaine de Vaucluse est actuellement en Règlement National de l'Urbanisme (RNU) car la procédure d'élaboration de son PLU est en cours.

Dématérialisation des DU

Dans une logique de dématérialisation, de nouvelles échéances réglementaires se sont imposées aux collectivités locales.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les collectivités doivent rendre leurs documents d'urbanisme accessibles en ligne.

À partir du 1^{er} janvier 2020, les collectivités doivent aussi publier leurs documents d'urbanisme dans le géoportail de l'urbanisme (GPU) afin de les rendre opposables. Pour ce faire, l'élaboration des DU doit répondre à des préconisations précises. La CCPSMV a pu se proposer comme appui technique auprès de certains services urbanisme communaux afin de les accompagner au mieux dans cette nouvelle démarche.



- CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE
PLU 6 MARS 2017
- LE THOR
PLU 16 MARS 2017
- L'ISLE SUR LA SORGUE
PLU 28 FÉVRIER 2017
- SAUMANE DE VAUCLUSE
PLU 23 MARS 2017
- FONTAINE DE VAUCLUSE
RNU 27 MARS 2017

1^{er} JANVIER 2016
LES DU DOIVENT ÊTRE
ACCESSIBLES EN LIGNE

26 MARS 2017
SUPPRESSION DES POS
EN FAVEUR DES PLU
(LOI ALUR)

1^{er} JANVIER 2020
OBLIGATION DE PUBLIER
LES PLU SUR LE
GÉOPORTAIL DE L'URBANISME



Questions à Marie-Laure Courbet

Vice-présidente de la CCPSMV,
déléguee à l'aménagement
de l'Espace Scot

Quels sont donc les objectifs du GPU ?

Le GPU a été créé en avril 2016 pour accueillir en 2020 tous les documents d'urbanisme applicables sur le territoire national. Il a pour mission de les rendre accessibles à tous les utilisateurs du site. Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter pour le territoire qui les intéresse, la réglementation d'urbanisme qui s'y applique. Il permet donc à la société civile de consulter et télécharger sur une même plateforme tous les documents d'urbanisme du territoire national.

Quels services le GPU offre-t-il en plus aux citoyens ?

Même si l'ensemble des PLU sont disponibles à la consultation ou au téléchargement depuis les sites internet propres à chaque commune, les services du GPU offrent la possibilité :

- d'afficher en superposition des couches d'information (sélection des servitudes d'utilité publique, fond cadastral, photo aérienne...),
- de faire apparaître, en zoomant, le zonage ainsi que les prescriptions qui s'appliquent sur le territoire visualisé,
- de télécharger les données géographiques (zonages...),
- de localiser plus précisément un terrain à l'aide d'une recherche de parcelle ou d'un zoom de la cartographie,
- enfin, de créer et diffuser sa propre carte.



www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Eaux pluviales : être bien raccordé

Vos eaux de pluie sont-elles bien raccordées ?

À chaque averse, le réseau d'assainissement des cinq communes, qui n'est supposé recevoir que des eaux usées, reçoit de grandes quantités d'eau de pluie. Majoritairement, celles-ci proviennent de mauvais raccordements en domaine privé. Toitures, terrasses et cours intérieures ont parfois été mal raccordées, sur le même tuyau que les eaux usées de l'habitation.

Quelles conséquences ?

Les égouts débordent car ils n'ont pas été conçus pour recevoir une quantité d'eau si importante, les évacuations ne se font plus et la station d'épuration ne peut traiter cette arrivée massive d'eau ce qui peut alors conduire à une pollution de la rivière.

Que fait la CCPSMV ?

Sur plusieurs secteurs, des campagnes de repérage de ces mauvais raccordements ont été réalisées par fumigation. Une machine envoie de la fumée par les regards du réseau d'eaux usées ; cette fumée ressort alors par les toitures ou regards d'eaux pluviales mal raccordés.

Et vous, que devez-vous faire ?

Vous pouvez nous aider à améliorer la situation en vérifiant par vous-même où sont dirigées vos eaux de pluie :

- ☒ Sur le sol
- ☒ Dans une cuve étanche pour arroser le jardin
- ☒ Dans un réseau pluvial sous la route
- ☒ **MAIS PAS DANS LE RÉSEAU DES EAUX USÉES**

En cas de doute, le service assainissement se tient à votre disposition. Un agent pourra se déplacer afin d'effectuer des vérifications. Les travaux à réaliser sont peu coûteux et permettent de soulager le réseau d'assainissement. Ils consistent le plus souvent à mettre en place un coude en bas de la gouttière et à bouchonner la canalisation qui s'enfonce dans le sol.



04 90 21 43 26
assainissement@ccpsmv.fr



Le service Petite Enfance



Depuis le 1^{er} janvier, la CCPSMV assure la gestion de ce service. Un accompagnement est mis en place pour faciliter et simplifier les démarches des familles en recherche de modes de garde mais aussi pour leur permettre d'inscrire leurs enfants dans toutes les structures d'accueil du territoire. L'objectif est double. Il faut, en effet, répondre à l'exigence de simplicité et d'efficacité que les citoyens attendent du service public tout en harmonisant et rationalisant la gestion des structures.

180 places d'accueil réparties dans 4 crèches collectives, 1 crèche familiale, 1 jardin d'enfants

70 nouveaux agents

320 enfants accueillis par jour par **105 assistantes maternelles** employées par des particuliers

500 places par jour pour accueillir tous les enfants du territoire

Les missions du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

- Rencontrer les parents à la recherche d'un mode de garde.
- Écouter et faire remonter les besoins des parents et des assistantes maternelles pour l'accueil individuel.
- Mettre en place un lieu de rencontres et d'échanges pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants.
- Mettre à disposition une documentation spécifique et organiser des réunions à thème.
- Informer sur les droits et les obligations des parents, des assistantes maternelles, candidates à l'agrément des gardes à domicile.

Le rôle du service Petite Enfance

- Informations et renseignements sur les différents modes d'accueil ainsi que les pré-inscriptions.
- Suivi du dossier de demande d'inscription.
- Établissement du contrat d'accueil de l'enfant.
- Règlement des factures.
- Prise de rendez-vous avec l'animatrice responsable du RAM.



Une crèche familiale c'est

- un accueil individuel chez une assistante maternelle agréée, recrutée par la Communauté de Communes et encadrée par une directrice de crèche,
- pas de relation d'argent entre les parents et l'assistante maternelle,
- des temps collectifs proposés régulièrement aux enfants dans une crèche, en présence de leurs assistantes maternelles,
- 6 assistances maternelles : 3 à L'Isle sur la Sorgue et 3 au Thor, pour 19 places,
- les assistantes maternelles de la crèche familiale font partie du service Petite Enfance et bénéficient à ce titre du programme de formation et d'accompagnement des pratiques professionnelles.

Un jardin d'enfants c'est

- une structure collective pour les enfants de 2-3 ans,
- un projet spécifique d'accompagnement vers l'école maternelle, avec une attention particulière au rythme de chaque enfant,
- dans un environnement « petite enfance », avec des agents qualifiés pour la petite enfance,
- un fonctionnement proche du rythme scolaire : des horaires similaires (8h-17h), une fermeture le mercredi ainsi que pendant les petites vacances scolaires, une fermeture de fin juillet à fin août.

5 structures collectives et 1 crèche familiale



Crèche des Capucins à L'Isle sur la Sorgue

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 30
43 places par jour
14 professionnelles



Crèche des Nérons à L'Isle sur la Sorgue

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 30
43 places par jour
14 professionnelles



Crèche L'Arlequine au Thor

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 15
35 places par jour
11 professionnelles



Crèche La Sousto De Nineio à Châteauneuf de Gadagne

Enfants de 10 semaines à 4 ans, accueillis de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à 17 h 30 le vendredi
20 places par jour
8 professionnelles



Jardin d'enfants à Châteauneuf de Gadagne

Enfants de plus de 20 mois, accueillis de 8 h à 17 h du lundi au vendredi (sauf mercredi et vacances scolaires)
20 places par jour
5 professionnelles

SERVICE PETITE ENFANCE
04 13 32 08 08
petite-enfance@ccpsmv.fr

CCPSMV
350 avenue de la Petite Marine
84800 L'Isle sur la Sorgue
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Relais Assistantes Maternelles
04 13 32 08 05
ram@ccpsmv.fr

CCPSMV
350 avenue de la petite marine
84800 L'Isle sur la Sorgue
Sur RDV
Mercredi matin : 8 h 30 - 12 h
Lundi matin de 8 h 30 - 12 h
Sans RDV
Mardi et jeudi après-midi :
13 h 30 - 17 h 30

Aqui sian ben...

Un président de comité des fêtes heureux !



Franck Aimadieu, Président du Comité des Fêtes de Châteauneuf de Gadagne

Mag : Comment situez-vous votre rôle de Président ?

F.A. : J’ai le rôle d’un capitaine dans une équipe sportive. Je dois animer et fédérer mon groupe. Toutefois, seul, je ne peux rien. Chaque personne, qu’elle soit membre du bureau ou membre de l’association a un rôle à jouer. C’est sur ce postulat que depuis sa création se fonde la réussite de notre association.

Mag : Concrètement, cette responsabilité de président impose des sacrifices ?

F.A. : Non, je ne dirais pas cela. J’ai choisi de m’engager en connaissance de cause même s’il est vrai que l’on ne sait pas tout avant d’y avoir goûté.

Ce poste est certes chronophage mais je sais trouver le temps nécessaire à consacrer à ma vie de famille qui m’assure en retour une bienveillante compréhension.

Par ailleurs, je suis très bien épaulé par les membres du bureau. J’en profite pour leur rendre hommage et les remercier pour la qualité de leur engagement.

Mag : un dernier message ?

F.A. : Je souhaite remercier tous les membres du Comité des Fêtes mais aussi les nombreux bénévoles qui nous aident régulièrement, les entreprises locales, les commerçants du village et bien sûr la mairie pour la confiance qu’elle nous accorde.

J’invite les castelnovins, mais aussi tous les habitants de notre territoire du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, à venir toujours plus nombreux à nos manifestations. Leur présence est notre récompense pour les efforts engagés par nous tous pour toujours faire mieux et ainsi contribuer au mieux vivre dans notre village. Berceau du Félibrige, Châteauneuf de Gadagne peut proclamer *Aqui sian ben*.



Fier de mon village et heureux de m’investir aux côtés de celles et ceux qui assurent sa vitalité et contribuent au maintien du lien social des Castelnovins ». Tel est le credo de ce tout jeune Président qui ne ménage ni son énergie, ni son temps pour que perdure le « bien vivre au village ».

Parler du Comité des Fêtes, c’est avant tout parler d’une histoire d’hommes et de femmes.

Créée en 1984, cette association connaîtra durant une trentaine d’années, une Présidente emblématique, en la personne de Monique Reboul. Après trois décennies de bons et loyaux services, Monique Reboul passe le témoin à un jeune professeur, enfant du pays, fils et petit-fils d’édiles du village.

En 2014, élu aux côtés de Pierre Molland lors des élections municipales, c’est presque tout naturellement qu’il répond à la pression amicale des membres du Comité des Fêtes pour prendre la présidence de cette association dont il est membre depuis 2011.

Particulièrement dynamique, cette association pilote une bonne douzaine de manifestations chaque année grâce au travail de sa soixantaine de membres.

Pour connaître la recette du succès de l’association, le plus simple a été de rencontrer son président pour le soumettre à la question.

Mag : Au juste le Comité des Fêtes de Châteauneuf de Gadagne, c’est quoi ?

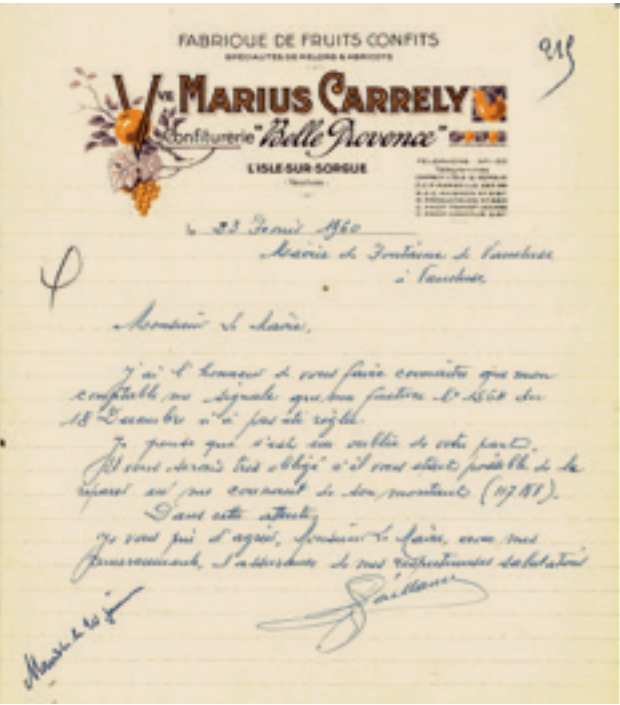
F.A. : Très simplement, il s’agit d’un groupe de personnes qui crée, organise un certain nombre d’événements populaires et de qualité chaque année. Des plus traditionnels comme la Fête Votive de la Saint-Jean, le Ban des Vendanges, le Festival de Gadagne aux plus innovants comme Gadagne en Scènes, le Festival de la Sorgue ou alors des plus sportifs comme la célèbre Foulée des Félibres.

Mag : Chacun s’accorde à reconnaître la vitalité de votre association et sa réussite quant au lien social qu’elle contribue à maintenir au village. Une recette particulière ?

F.A. : De la volonté, de l’imagination et une bonne dose d’humour, tel est le cocktail indispensable à la réussite de cette entreprise. Au-delà de nos propres actions, nous œuvrons aux côtés des autres associations locales comme les Vieux Crampons, le Vélo club, le Foyer Rural Laïque.

J’ajoute que rien ne pourrait être entrepris sans la confiance et le soutien de la mairie, de ses élus et de son maire Pierre Molland. Nous bénéficions d’une totale liberté quant aux choix de nos animations.

Archives et en-têtes de Fontaine de Vaucluse



La commune de Fontaine de Vaucluse a signé une convention relative à la gestion et au dépôt des Archives avec la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse en 2017. Au cours de l’an dernier, les agents du service commun de gestion des Archives de la CCPSMV se sont rendus à plusieurs reprises à la mairie. Ensuite, l’archiviste a élaboré un diagnostic comme pour les autres communes et établissements publics demandeurs. Ainsi, des propositions et un plan d’action donnent la marche à suivre pour une gestion optimisée des fonds d’archives. En ce qui concerne la mairie de Fontaine de Vaucluse, plus de 120 mètres linéaires sont à trier, classer, inventorier, communiquer et donc valoriser. Il faut imaginer que cette masse de documents représente l’histoire administrative de la vie communale des années 1950 à nos jours. Même si le travail d’archivistique est loin d’être terminé, le service des Archives souhaite, par avance, montrer les richesses du fonds. En triant les courriers de la mairie, on remarque que cette administration avait des relations avec des entreprises locales, notamment les papeteries, qui ont constitué le riche passé industriel du village Vaucluse devenu Fontaine de Vaucluse.

On voit également les échanges de correspondances vers des sociétés nationales avec qui des commandes de matériel étaient passées. Quand on s’intéresse à la correspondance commerciale et industrielle, on voit qu’à partir du xx^e siècle, le recours à l’illustration se généralise. L’image s’agrandit, jusqu’à se prolonger parfois sur le côté gauche du document. La typographie et les motifs reflètent la mode de l’époque. Le commerçant fait quelques fois représenter son usine, quitte à en exagérer un peu les proportions. Certains usent de slogans pour établir leur renommée ou montrent leurs produits. Outre l’aspect très esthétique de certaines en-têtes, les courriers avec les fournisseurs renseignent sur l’image véhiculée par les sociétés (marketing), les habitudes de consommation, sur l’économie et les spécificités régionales et sur les professions.

L’en-tête de la mairie, comme celle de nombreuses administrations, est très « sobre » et met souvent en avant leur blason. Il est parfois possible d’y voir la spécificité d’un territoire comme le dessin de Pétrarque.

Les industriels montrent leurs outils de production. Encore en 1955, la papeterie Garcin utilise une en-tête du style du xix^e siècle où l’on voit l’usine. Cela montre une entreprise ancienne et importante.

Les papeteries Navarre et Valdor utilisent l’en-tête pour s’identifier (nom, lieu) et montrent par exemple l’ampleur de l’entreprise avec un siège à Lyon et une usine à Fontaine de Vaucluse.

Les sociétés exposent leurs produits : la confiserie-fruits confits de L’Isle sur la Sorgue montre ses beaux produits, la société de décoration met en avant ses réalisations en béton armé ou la société de Montfavet, son mobilier.

Des sociétés utilisent des éléments très imagés comme les animaux (peinture Le Poulpe) ou des flammes pour du matériel d’incendie et de protection. C’est un bon moyen de mémorisation pour l’acheteur-consommateur.

Consulter des documents au service des Archives :
les jeudis et vendredis
9 h - 12 h et 14 h - 17 h
350 avenue de la Petite Marine à L’Isle sur la Sorgue

Acquérir des publications :
• Carnet de 20 cartes postales *Counfrarie di Pescaïre Lilen* / sauveurromano@aol.com - 06 09 72 96 22
• *Les Monts de Vaucluse : encyclopédie d’un massif provençal*
Guy Barruol, Nerte Dautier, Denis Lacaille et Danièle Larcena / Éditions : Équinoxe

En direct des communes



CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE La viticulture : une activité économique non négligeable



Depuis 2012, l'INAO a consacré la dénomination Côtes du Rhône Villages «Gadagne» à l'issue d'un parcours de 12 ans pendant lesquels les vignerons de l'appellation se sont battus pour que Gadagne soit reconnue à sa juste valeur. Notre jeune «Village» aux 250 hectares classés, est désormais sorti de l'inconnu et de nombreuses distinctions lui ont été décernées par des guides prestigieux comme Parker, Hachette ou Gault et Millau. La présence de la vigne à Châteauneuf de Gadagne remonte à 500 après J.-C. Des ventes de vins de Gadagne ont été enregistrées dès le ^{xv}^e siècle et les premières traces écrites de son existence dans les actes du seigneur du village remontent au moins à 1216. Dès 1575, un parlement établissait le jour à partir duquel les vendanges seraient autorisées en proclamant le Ban des Vendanges (qui continue à être célébré dans le village début septembre). Ainsi, dès le Moyen-Âge, le souci de la qualité a été une préoccupation majeure pour les vignerons de Châteauneuf de Gadagne. L'ancienneté et la longévité de la culture de la vigne à Gadagne s'expliquent par la qualité naturelle d'un terroir de galets roulés reposant sur des argiles rouges très filtrantes, qui donnent un sol complexe où la vigne s'enracine profondément, et lui permet de passer le cap d'étés de plus en plus chauds et ensoleillés. La bonne exposition des terres, le brassage de l'air grâce au mistral, les pratiques culturales constamment améliorées, rendent optimale la maturation des raisins, et tous les ingrédients sont réunis pour faire de grands vins rouges, charnus et gourmands dans des conditions idéales. La présence de plusieurs caves particulières et de la coopérative maintient une viticulture de choix qui génère une activité économique non négligeable, mais façonne aussi de jolis paysages, prisés tant des promeneurs que des touristes.

 **Ban des Vendanges**
samedi 1^{er} septembre

FONTAINE DE VAUCLUSE Priorité à la sauvegarde de notre patrimoine bâti et naturel



Fontaine de Vaucluse possède un environnement exceptionnel et l'équipe municipale œuvre pour que ce véritable atout pour la commune soit préservé.

Ainsi, la montée du Château des Évêques a bénéficié d'importants travaux (achevés en 2017) d'aménagement et de sécurisation afin d'améliorer le cadre de vie des riverains mais aussi des visiteurs.

Ces travaux ont contribué à la mise en valeur et à l'embellissement de cette partie du village, à proximité d'un site classé avec trois monuments historiques tout en facilitant l'accès. Un belvédère permet de redécouvrir le quartier du Martinet.

Suite aux travaux de mise en sécurité des parois rocheuses surplombant le gouffre, la mairie tient à remercier le Conseil Départemental de Vaucluse et ses services pour leur rapidité d'intervention qui ont permis la réouverture du chemin de la Fontaine dès fin avril. Ces travaux avaient pour but de préserver cet environnement naturel remarquable et d'assurer la sécurité des visiteurs et des promeneurs. Cependant, un site naturel reste toujours fragile, restez vigilants.

Un autre projet ambitieux vient d'être mis en place. Roland Pastor, Président du Comité Local pour la Sorgue Amont, a signé le 15 mai dernier la Charte pour la Sorgue Amont avec l'ensemble des acteurs, des partenaires et des utilisateurs de la Sorgue en mairie de Fontaine de Vaucluse. Une étape qui permettra de mener conjointement des actions de valorisation et de sensibilisation autour de la rivière classée en zone Natura 2000. La préservation du site, élément majeur de la commune, passe inévitablement par une démarche de développement durable.

 **À partir du 1^{er} juillet, la mairie vous accueillera les lundis et mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les mardis, jeudis, vendredis de 9 h à 12 h.**

LE THOR Le Thor fête son patrimoine !



Après le spectacle unanimement apprécié l'an passé, de son Beffroi restauré, présentant les racines et le développement du Thor, c'est une nouvelle histoire de son patrimoine que la commune va présenter aux prochaines Journées Européennes du patrimoine, les 15 & 16 septembre 2018 : L'aventure du chasselas au Thor, raisin de table dont l'importance dans la période de l'entre-deux guerres, en fera la « Capitale mondiale du Chasselas » !

Sur le thème « Les Raisins de la culture », c'est tout un week-end de festivités auquel les Thorois, leurs voisins et amis sont invités : spectacles, expositions, défilés, conférences, balades thématiques, animations, restauration.... Pour tout connaître de la Station Uvale à la Gare du Maroc, de l'hôtel du Chasselas au Syndicat des producteurs... Avec un spectacle de mapping sur les murs des remparts, autour de scènes théâtrales authentiques et vivantes et de figurants passionnés !

Autant d'activités à partager, autant de souvenirs pour les uns, de découvertes pour les autres de cette aventure agricole qui a contribué, après celle de la garance, à la richesse du territoire et apporté sa pierre aux fondations de notre histoire contemporaine.

Rendez-vous le 15 septembre prochain au Thor pour savourer, grain après grain, chaque saveur de ces grappes des Raisins de la Culture !

 **www.ville-lethor.fr**
04 90 38 66 99

L'ISLE SUR LA SORGUE Village-monde un laboratoire de la ville positive



À l'issue d'une année d'enquêtes, de diagnostics et de nombreuses rencontres et d'échanges, la stratégie d'attractivité, le plan d'actions opérationnel et la marque territoriale ont été dévoilés le 16 avril dernier à l'occasion d'une nouvelle réunion des acteurs du territoire. Ils étaient près de 500 à découvrir les principales orientations de la stratégie de marketing territorial dont les objectifs sont de renforcer et faire vivre l'identité collective, favoriser le qualitatif, rajeunir l'image du territoire et l'enrichir d'une dimension créative, innovante et économique, renforcer la visibilité nationale et internationale du territoire et favoriser la mise en place d'un marketing performant. Quarante actions concrètes et vingt fiches actions sont nées de cette stratégie en faveur de l'attractivité et du développement. Parmi celles-ci, le déclenchement d'un « plan Mairie Attractivité », la création d'un label d'excellence référent ou encore la naissance d'une stratégie innovante de marque partagée. Pour cette dernière, un signe emblématique a été conçu pour tout à la fois raconter l'identité du territoire et porter le projet «Village-monde». Notre territoire, à la taille humaine d'un village, est ouvert sur le monde et entend incarner la ville idéale de demain, ville positive où s'épanouissent les femmes, les hommes et les entreprises. Adossé à l'ensemble de la démarche, un puissant réseau d'ambassadeurs porte l'image et les valeurs de notre territoire. Partageant un rêve collectif, ils sont désormais plus de 350 à agir concrètement, à donner des idées et à promouvoir le territoire pour préserver et faire vivre leur village-monde. Un « Manifeste » a été signé en ce sens par les membres du comité de pilotage de la stratégie, les élus et les ambassadeurs. Il exprime le projet de la marque, sa vision, son ambition, sa mission, ses valeurs et son positionnement tout en fédérant l'enthousiasme et le dynamisme des ambassadeurs.

 **• Devenir ambassadeur :**
www.ambassadeur-islesurlasorgue.com
• Tout savoir sur la marque territoriale :
www.marque-islesurlasorgue.com
• Plus d'infos : 04 90 38 77 30
missa@islesurlasorgue.fr

le verRE se recycle à 100% et à l'infini !



**Déposez vos bouteilles et
bocaux dans les colonnes**

